



**WaldSchweiz
ForêtSuisse
BoscoSvizzero**

COMPTES ANNUELS 2015

Bilan	31.12.2015		31.12.2014	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Liquidités		5'950'883		6'082'327
Créances sur livraisons et prestations	1'348'993		1'022'076	
Provisions pour créances douteuses	<u>-90'000</u>	1'258'993	<u>-90'000</u>	932'076
Autres créances à court terme		172'751		272'333
Stocks et prestations non facturées		274'372		302'532
Actifs transitoires		5'034		42'835
Valeurs d'exploitation		7'662'033		7'632'103
Titres		663'675		912'825
Immobilisations corporelles meubles		108'001		127'001
Immobilisations corporelles immeubles		1'346'000		1'392'000
Biens immatériels		160'000		200'000
Valeurs immobilisées		2'277'676		2'631'826
Total actifs		9'939'709		10'263'929
Passifs				
Engagements sur livraisons et prestations		193'869		134'148
Autres engagements à court terme		666'613		693'565
Passifs transitoires		557'519		532'875
Capitaux empruntés à court terme		1'418'001		1'360'588
Réserves		1'100'000		1'190'000
Réserve fonds immobilier		350'000		380'000
Capitaux empruntés à long terme		1'450'000		1'570'000
Capitaux empruntés		2'868'001		2'930'588
Report des bénéfiques	908'341		906'130	
Perte annuelle / Bénéfice annuel	<u>-1'633</u>	906'708	<u>2'211</u>	908'341
Fonds de réserve		6'165'000		6'425'000
Capital propre		7'071'708		7'333'341
Total passifs		9'939'709		10'263'929

Compte de résultats	Compte 2015	Budget 2015	Compte 2014
	CHF	CHF	CHF
Recettes			
Vente de matériel	-1'021'822	-1'075'000	-1'112'001
Département Performance	-5'643'727	-5'540'000	-5'568'628
Prestations de services	-583'730	-622'500	-533'292
Délimitation prestations non facturées	-47'372	0	-25'532
Abonnements	-671'639	-690'000	-690'884
Annonces	-280'567	-282'000	-302'975
Cotisations des associations, cantons et membres indiv.	-213'836	-213'500	-215'805
Recettes FdB ForêtSuisse	-606'199	-625'000	-587'624
Recettes FdB Suisse	-362'172	-370'000	-354'112
Subventions fédérales	-431'971	-460'000	-429'639
Autres recettes (locations, projets, éditions)	-141'260	-79'500	-132'274
Versements des services aux tâches centrales	-26'000	-26'000	-11'000
Total recettes d'exploitation	-10'030'295	-9'983'500	-9'963'766
Dépenses			
Achat de matériel et marchandises			
- matériel	690'761	697'000	756'335
- prestations de services	33'551	16'000	17'186
Frais de personnel (y c. enseignants)	6'145'958	6'174'000	5'945'113
Locations	250'652	240'000	215'378
Entretien, réparation et remplacement			
- immeubles	25'050	25'000	29'465
- meubles, machines, installations, outillage	127'907	153'000	151'857
- véhicules	23'784	30'000	29'126
Assurances, taxes, droits	53'960	45'500	54'104
Energie, matériel divers	96'528	117'500	107'069
Frais administratifs	255'322	287'000	260'075
Publicité	203'191	211'000	208'617
Impression des revues	196'140	212'000	196'204
Prestations pour tiers et de services	592'172	516'000	580'267
Logement et pensions	717'958	670'000	686'628
Frais service de formation	208'548	210'000	179'685
Cotisation FdB Suisse	362'172	370'000	354'112
Autres dépenses, traductions	114'283	124'000	112'650
Versements des services aux tâches centrales	26'000	26'000	11'000
Amortissements	159'018	159'000	133'164
Total dépenses d'exploitation	10'282'955	10'283'000	10'028'035
Résultat d'exploitation (y c. projets)	252'660	299'500	64'269
Revenu de capitaux	-12'173	-25'500	-25'938
Frais de capitaux	5'683	7'000	6'298
Perte annuelle avant impôts (y c. projets)	246'170	281'000	44'629

Compte de résultats	Compte 2015	Budget 2015	Compte 2014
	CHF	CHF	CHF
Perte annuelle avant impôts (y c. projets)	246'170	281'000	44'629
Impôts directs	15'463	15'000	10'044
Perte annuelle	261'633	296'000	54'673
Apport au Fonds de réserve	0	0	0
Prélèvement au Fonds de réserve	-260'000	-296'000	-56'884
Perte annuelle / Bénéfice annuel après modif. du Fonds	1'633	0	-2'211

Annexe aux Comptes annuels 2015

	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF

Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Sous le nom de ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers, il est constitué une association avec siège à Soleure.

Déclaration relative au nombre d'emplois

Le nombre d'emplois en équivalents plein temps, en moyenne annuelle, est inférieur à 250.

(Cette information se réfère à la classification du nouveau droit comptable.)

Méthodes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962).

Les titres sont comptabilisés à leur valeur boursière, à l'exception des obligations, qui le sont à leur valeur nominale.

Restrictions de propriété pour engagements contractés

Actifs mis en gage en garantie des engagements contractés

- Valeur de bilan des immeubles	1'346'000	1'392'000
- Droits de gage	400'000	400'000
- Limite de crédit utilisée au jour du bilan	0	0

Dissolution nette des réserves latentes	109'170	146'861
--	----------------	----------------

Le Comité central a décidé d'appliquer les dispositions du nouveau droit comptable à partir du 1^{er} janvier 2015. Pour assurer la comparabilité, les comptes de l'année précédente ont été adaptés aux règles du nouveau droit. Les comptes annuels approuvés par l'Assemblée des délégués sont déterminants au plan juridique.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des délégués de l'

ForrêtSuisse - Association des propriétaires forestiers, Soleure

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de ForrêtSuisse - Association des propriétaires forestiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Soleure, le 24 mars 2016

BDO SA



Jürg Krebs

Expert-réviseur agréé



i.V. Laura von Arx

Réviseur responsable

Réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels (bilanz, compte de résultat et annexe) avec une perte de CHF 1'633 et un total du bilan de CHF 9'939'709.